

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 15 mars 2022 à 18h30

Nombre de conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
M. Serge BACCOU	X			
M. Henri BEC	X			
M. Bruno BERRAH	X			
Mme Patricia BERTHOMIEU	X			
M. Thierry CALMEL	X			
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
Mme Patricia CATHALA		X		Représentée par Mme Valérie CHABOT
M. Didier CAYLA			X	
Mme Valérie CHABOT	X			
Mme Marcelle COUDERC	X			
Mme Françoise CRASSOUS			X	Arrivée à 18h53
M. Pierre CROS	X			
M. Bruno DAMBLEMONT	X			
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	X			
M. Frédéric FABRE			X	Arrivée à 18h40
M. Cédric GARCIA			X	Arrivée à 18h57
M. Bernard GUERRERE	X			
M. Jean-François GUIBBERT	X			
Mme Maryse LACOMBE		X		Représentée par M. Alain CARALP
Mme Catherine LIMORTÉ	X			
Mme Brigitte MATHE-MAURY			X	
M. Thierry MAURAT			X	
M. Elian PALAZY		X		Représenté par Mme Patricia BERTHOMIEU
M. Jean-Pierre PEREZ	X			
M. Serge PESCE	X			
Mme Nathalie PIQUES	X			
Mme Marlène PUCHE	X			
Mme Viviane ROUQUET-TAFANI		X		Représentée par M. Robert SENAL
M. Michel SANCHEZ	X			
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			Désigné secrétaire de séance
Mme Martine SIGNOUREL	X			
Mme Brigitte SOULET	X			
Mme Mireille TORTES		X		Représentée par M. Alain CASTAN
Mme Maryline TUCA	X			
M. Philippe VIDAL	X			
TOTAL	26	5	6	

P* = présent(e), R* = représenté(e), A* = absent(e)

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président accueille les élus à la salle polyvalente de la commune de Lespignan à 18h30.
Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

II. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET APPEL

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire est appelé à nommer le secrétaire de séance. Monsieur Robert SENAL (Cazouls-lès-Béziers) est nommé pour remplir ces fonctions et le Président l'invite à faire l'appel des présents.

III. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2022

Le procès-verbal du 8 février 2022 est adopté à l'unanimité.

IV. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS

18h40 – Arrivée de monsieur Frédéric FABRE.

Décision n° DP_2022_002 :

Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) au titre de la dotation de décentralisation (DGD) bibliothèques - Création de services numériques aux usagers ;

Décision n° DP_2022_003 :

Association Occitanie livre et lecture - Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2022, pour un montant de 100€ ;

Décision n° DP_2022_004 :

Demande de subvention au Conseil départemental de l'Hérault dans le cadre de la convention culturelle de territoire 2022 ;

Décision n° DP_2022_005 :

Association d'animation de la pépinière d'entreprises INNOVOSUD - versement de la cotisation pour l'année 2022 ;

Décision n° DP_2022_006 :

Convention de prestation intégrées avec la société publique locale (SPL) OEKOMED pour l'exploitation du centre de tri Ouest Hérault - Avenant n°1 ;

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

V. DÉLIBÉRATIONS

1	Rapport 2022 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	22.015.1
---	---	----------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	27	Pour :	32
Représentés :	5	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil prend acte de la présentation du rapport 2022 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

2	Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes – Bilan 2021 du plan d'actions	22.016.1
---	---	----------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	27	Pour :	32
Représentés :	5	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil prend acte de la présentation du bilan 2021 du plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

3	Tenue du Débat d'Orientation Budgétaire – Approbation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2022	22.017.1
---	--	----------

18h53 – Arrivée de madame Françoise CRASSOUS.

18h57 – Arrivée de monsieur Cédric GARCIA.

20h02 – Départ de madame Maryline TUCA qui donne pouvoir à madame Marcelle COUDERC.

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	25
Présents :	28	Pour :	25
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	3	Abstentions :	9

S'abstiennent : Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE-COLIN, Françoise CRASSOUS, Bernard GUERRERE, Serge PESCE, Martine SIGNOUREL, Michel SANCHEZ, Brigitte SOULET, Frédéric FABRE.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil :

- prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire transmis pour l'année 2022,
- approuve le Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2022.

4	Préparation, passation, exécution et règlement d'un marché public pour l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets issus des déchetteries de Cazouls-lès-Béziers et de Nissan-Lez-Ensérune - Approbation et autorisation de signature	22.018.1
---	---	----------

20h47 – Sortie de monsieur Alain CASTAN.

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	33
Présents :	27	Pour :	33
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	4	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- autorise monsieur le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics issus de la consultation relative à l'enlèvement, au transport et au traitement des déchets issus des déchetteries de Cazouls-lès-Béziers et de Nissan-Lez-Ensérune, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- autorise par voie de conséquence, monsieur le Président à signer les marchés publics issus de la consultation relative à l'enlèvement, au transport et au traitement du bois et des déchets issus des déchetteries de Cazouls-lès-Béziers et de Nissan-Lez-Ensérune, ainsi que tout avenant ou tout document en résultant..

5	Désignation des membres du Conseil d'exploitation de la régie intercommunale du port départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet - Mise à jour	22.019.1
---	--	----------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	33
Présents :	27	Pour :	33
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	4	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- désigne sur proposition du Président, au sein du Conseil d'exploitation de la régie du port départemental Le Chichoulet, monsieur Alain REVEL en tant que représentant titulaire du collège n°2, en remplacement de monsieur Daniel METIVIER,
- modifie la composition du Conseil d'exploitation en conséquence.

6	Désignation des représentants de la Communauté de communes La Domitienne au sein de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie (UVPO) - Mise à jour	22.020.1
---	--	----------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	33
Présents :	27	Pour :	33
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	4	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- désigne en tant que représentant de la Communauté de communes La Domitienne au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie (UVPO), monsieur Jean-François GUIBBERT,
- modifie la liste des représentants au sein de l'UVPO en conséquence.

7	Monsieur Sébastien MOULS – Électricien – Cession foncière sur la zone d'activités économiques Peyre Plantée à Colombiers – Approbation et autorisation de signature	22.021.2
---	---	----------

20h50 – Retour de monsieur Alain CASTAN.

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	28	Pour :	34
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la vente de la parcelle cadastrée section B n°1005 sur la zone d'activités Peyre Plantée au profit de monsieur Sébastien Moulis, sur la base d'un prix de vente de cinquante-huit euros hors taxe le mètre carré (58 € HT / m²),
- autorise monsieur le Président à signer l'acte de vente.

8	Lancement du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Communauté de communes La Domitienne – Approbation et autorisation de signature	22.022.2
---	---	----------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	28	Pour :	34
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le lancement du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de La Domitienne,
- valide la recherche des aides financières, les demandes de subventions au titre de ce projet, et toutes les démarches envisagées pour faire reconnaître le PAT.

9	Projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Biterrois arrêté le 15 décembre 2021 – Avis dans le cadre des personnes publiques associées	22.023.2
---	--	----------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	28	Pour :	34
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- émet un avis très réservé au projet de SCoT du Biterrois arrêté le 15 décembre 2021 et demande que les modifications soient effectuées pour intégrer l'ensemble des observations détaillées dans la délibération,
- donne tous pouvoirs à monsieur le Président pour signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération dont des contrats, avenants ou conventions de prestations de service.

10	Extension du parc d'activités « Via Europa » – Mise en compatibilité du PLU de la commune de Vendres avec une déclaration de projet – Objectifs poursuivis et modalités de la concertation en application des dispositions de l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme	22.024.2
----	---	----------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	28	Pour :	34
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- dit qu'à l'issue de cette concertation, monsieur le Président en présentera le bilan devant le Conseil communautaire qui en délibèrera. Le dossier définitif sera alors arrêté et tenu à la disposition du public,
- donne tous pouvoirs à monsieur le Président pour signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération dont des contrats, avenants ou conventions de prestations de service.

11	Renouvellement de la candidature au label « Pavillon bleu » pour l'exercice 2022 – Port départemental Le Chichoulet – Approbation et autorisation de signature	22.025.2
----	--	----------

Rapporteur : Jean-Pierre PEREZ.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	28	Pour :	34
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le renouvellement à l'appel à candidature pour la campagne « Pavillon bleu » de 2022,
- autorise le paiement de la somme de 750€ (sept cent cinquante euros) environ pour l'année 2022, représentant les frais de participation au dossier de candidature, sachant que ce montant sera ajustable chaque année.

12	Candidature et déclaration de politique « ports propres actifs en biodiversité » – Port départemental Le Chichoulet – Approbation et autorisation de signature	22.026.2
----	--	----------

Rapporteur : Jean-Pierre PEREZ.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	28	Pour :	34
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la candidature et la déclaration de politique à la certification « Ports propres » et « Ports propres actifs en Biodiversité » pour le port départemental Le Chichoulet,
- autorise la prise en charge du coût de la prestation d'audit à savoir 950€ HT.

13	Candidature à l'appel à projets CITEO pour l'extension des consignes de tri et l'optimisation des collectes sélectives – Approbation et autorisation de signature	22.027.3
----	---	----------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	28	Pour :	34
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri à partir de septembre 2022,
- autorise monsieur le Président à déposer un dossier de candidature pour l'appel à projets CITEO sur les thématiques « extension des consignes de tri » et « optimisation de la collecte »,
- autorise monsieur le Président à signer tout document, y compris le(s) contrat(s) de financement par CITEO des projets retenus.

14	Étude des modalités d'exercice du volet défense contre la mer de la compétence GEMAPI – Convention de coopération pilotée par le Syndicat mixte des vallées de l'Orb et du Libron (SMVOL) reconnu Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) – Retire et remplace la délibération n° 21.125.3 du Conseil communautaire du 6 juillet 2021 – Approbation et autorisation de signature	22.028.3
----	--	----------

21h10 – Sortie de monsieur Bruno DAMBLEMONT.

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	33
Présents :	27	Pour :	33
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	4	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- retire et remplace la délibération n° 21.125.3 du 6 juillet 2021 relative à la convention de coopération pilotée par le SMVOL pour la réalisation d'une étude des modalités d'exercice du volet défense contre la mer de la compétence GEMAPI,
- approuve la nouvelle convention de coopération entre la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée (CABM), la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), le Syndicat mixte des vallées de l'Orb et du Libron (SMVOL) et La Domitienne, pilotée par le SMVOL,
- autorise monsieur le Président à la signer.

15	Fête de la Transhumance – Édition 2022 – Convention entre La Domitienne et l'association Patrimoine et Nature – Approbation et autorisation de signature	22.029.3
----	--	----------

21h12 – Retour de monsieur Bruno DAMBLEMONT.

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	28	Pour :	34
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la convention entre La Domitienne et l'association Patrimoine et Nature relative à l'organisation de l'édition 2022 de la Fête de la transhumance,
- autorise monsieur le Président à la signer.

16	Convention chantier école d'entretien de zones humides avec le Lycée professionnel agricole La Condamine de Pézenas – Approbation et autorisation de signature	22.030.3
----	--	----------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	28	Pour :	34
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la convention entre le Lycée professionnel agricole La Condamine de Pézenas et La Domitienne, pour la réalisation d'activités pédagogiques chantiers école d'entretien de zones humides,
- autorise monsieur le Président à la signer.

17	Convention de partenariat 2022 entre La Domitienne et la Mission Locale d'Insertion (MLI) du Biterrois – Approbation et autorisation de signature	22.031.4
----	---	----------

Rapporteur : Pierre CROS.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	28	Pour :	34
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le renouvellement du partenariat entre La Domitienne et La Mission Locale du Biterrois (MLI) pour l'année 2022,
- autorise monsieur le Président à signer la convention de partenariat 2022.

VI. FIN DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21h20.

VII. MISE À DISPOSITION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu est publié sur le site internet de La Domitienne. Il est également consultable au siège de la Communauté de communes.

Vu le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Compte-rendu dressé le 16 mars 2022,

Le Président,

Alain CARALP



